

saintjeandevédas.fr

N°41- mai 2018

Védazine

+ Bien vivre à Saint Jean de Védas +



Épisode neigeux

**Et maintenant,
c'est le printemps !**

PUB

Edito + sommaire

« Prévention et répression »



Personne ne peut nier que la **prévention** est préférable à la répression. Je préfère agir pour éviter que cela se passe mal plutôt que de me réjouir de punir après-coup.

Pour autant, ces deux aspects de la sécurité ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

À Saint Jean de Védas, nous essayons de travailler au maximum pour éviter que se commettent des faits préjudiciables. Que ce soit par l'action au quotidien de la Police municipale ou par l'extension du réseau de vidéoprotection, nous visons toujours un mieux vivre ensemble. Pour un renforcement des forces de l'ordre sur le terrain, nous avons recruté deux agents de surveillance de la voie publique en mars et avril. Ces deux agents viennent épauler leurs collègues sur les missions quotidiennes de surveillance.

Prévention et protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, arrêt et stationnement, propreté des voies publiques... la liste des missions est importante !

Ces deux recrutements signifient aussi une présence accrue derrière les écrans du Centre de supervision urbaine où parviennent les images des caméras.

Avec 30 caméras supplémentaires, la Ville passe en effet à 44 caméras. Quand on sait que 48%

des affaires sur notre territoire sont résolues grâce à l'apport des caméras, leur plus-value est indéniable.

Elles constituent aussi un atout dans la prévention des actes délictueux sur les bâtiments et structures publiques.

J'ai encore en tête les inscriptions nazies sur le groupe scolaire René Cassin l'an passé, les bris de portes et de fenêtres dans les autres écoles, le vol de surface synthétique au complexe Etienne Vidal... Ce sont des événements que nous ferons tout pour empêcher.

En densifiant notre réseau de caméras, nous savons que nous agissons en préventif et en répressif.

Comme aime à le dire le lieutenant de notre gendarmerie, les caméras ne commettent pas de délits, elles les mettent en lumière.

Nous rêvons tous d'un monde sans problèmes.

Ce n'est pour l'instant pas le cas. Et il est de mon devoir d'assurer à tous les Védasiens une ville apaisée, dans laquelle il fait bon grandir, vivre et s'épanouir.

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

7 *L'info*

9 *Tout sur la ville*

Toutes les actus de
Saint Jean de Védas

14 *Dossier*

Vidéo protection

22 *Tout l'monde sort*

Juin au Terral

26 *Tout un week-end*

29 *Q/R*

30 *Tribune libre*

+ Tout en images +



06.04.2018
Citoyens

Isabelle Guiraud, Maire, a remis aux Védasiens ayant eu 18 ans dans l'année écoulée leur livret de citoyenneté, présentant les droits et les devoirs qui s'imposent désormais à eux. Cette cérémonie précède l'envoi de la carte d'électeur.

07.04.2018

Nouveaux

116 nouveaux habitants ont profité le 7 avril de la journée d'accueil des nouveaux arrivants au Domaine du Terral. Bienvenue à tout le monde !



24.03.2018
**Grand défi...
sous la pluie :(**

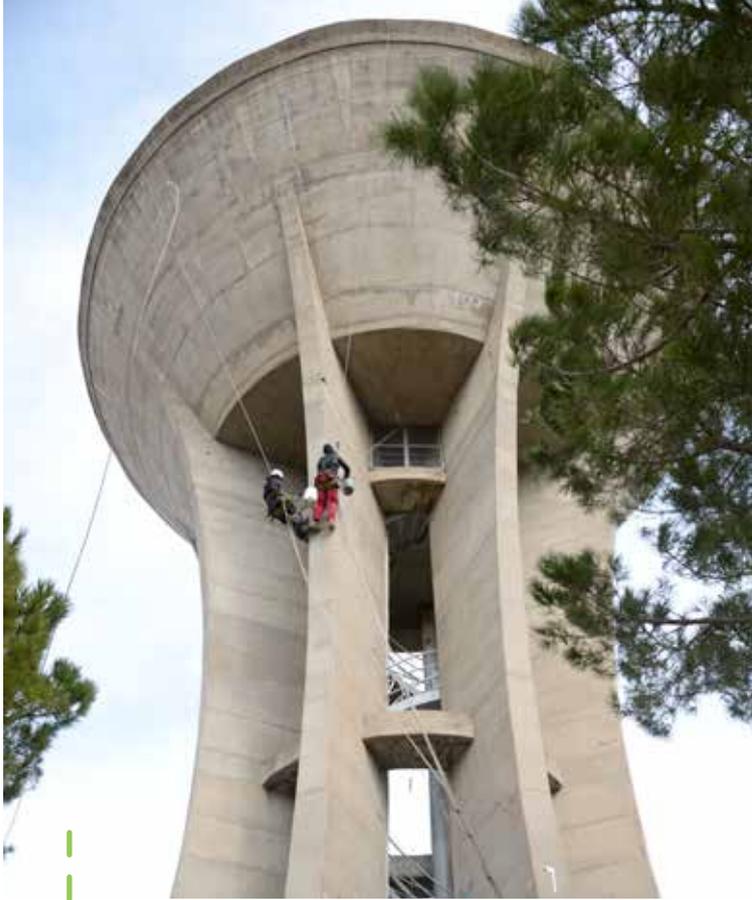
Malgré la pluie, plus de 250 personnes ont bougé dans les différentes activités proposées gratuitement par les associations. Heureusement, le gymnase a constitué une bonne solution de repli.

Enquête en famille

La dernière Murder Party organisée par la médiathèque avait connu un grand succès. Cette formule revient avec « les enquêtes du Commissaire Roulgamote ». Écrite et interprétée par la C^{ie} Amateur, cette enquête policière familiale dans laquelle les spectateurs deviennent les enquêteurs est un spectacle interactif : les spectateurs recherchent des indices, interrogent les suspects, et tentent de découvrir le coupable ! Samedi 26 mai à 19h / À partir de 8 ans / Places limitées à 40 participants / Inscription à la médiathèque Jules Verne



+ *Tout en images* +



Mars 2018

Travailleurs des airs

Des travaux de consolidation de la structure du château d'eau se sont déroulés la deuxième semaine de mars. Véritables acrobates des bâtiments, ces ouvriers de l'extrême travaillaient à plus de 15m du sol !

avril 2018

Aire de jeux de Cassin

*Elle est toute belle et toute neuve ! La nouvelle aire de jeux sera **inaugurée officiellement le mardi 15 mai à 17h45**, en association avec les enfants de l'ALP du groupe scolaire René Cassin.*



Concert

Opéra comédie

*Le cadre grandiose de l'Opéra comédie a servi d'écrin aux 160 musiciens dirigés par... **Corinne Zomboulis, la directrice de l'école municipale de musique de Saint Jean de Védas.***

Des élèves védasiens ont participé à cet événement. Des souvenirs inoubliables !



+ Retour sur... +

Neige

Retour sur trois jours exceptionnels

Météo France l'avait annoncé mais personne n'avait prédit un épisode d'une telle ampleur. Retour sur trois journées blanches qui ont perturbé le quotidien de milliers de personnes sur Saint Jean de Védas.

Le coup de froid annoncé est relayé mardi 27 février sur le site internet de la ville.

Quand les premiers flocons arrivent le mercredi matin, des salages préventifs ont déjà été effectués sur certains bâtiments communaux (parvis de la Mairie, entrée de la maison de la petite enfance, accès au Terral...).

Les quantités de neige devenant plus importantes, l'équipe voirie de la Métropole sale les ronds points et plusieurs rues en pentes (allée du Bois, rue du Pioch...).

Le département étant placé en alerte orange, l'ensemble des moyens numériques de la Ville invite les usagers à la plus grande prudence en évitant au maximum les déplacements.

Déclenchement du PCS

À 12h15, le Maire déclenche le Plan communal de sauvegarde, mettant en état d'alerte l'ensemble des services



municipaux.

Un premier centre d'hébergement d'urgence est ouvert à 13h à la salle des Granges. Des lits sont installés, des boissons chaudes et des couvertures sont mis à disposition des premiers « naufragés » de la route qui profitent même du Wifi pour alerter leurs proches. Pendant ce temps, sur le terrain, les accidents et les points de blocage se multiplient. Gendarmerie, police municipale et agents des services techniques régulent la circulation, portent assistance aux personnes, prennent en charge ceux qui sont bloqués et tentent de canaliser les poids lourds.

Peu avant 15h, la fermeture de la bretelle d'accès à l'A709 entraîne une paralysie importante sur les axes de circulation de la commune.

La D613 et la D132 sont saturées, entre véhicules abandonnés et poids lourds en

travers.

Le département passe en alerte rouge en début de soirée.

Ouverture d'un deuxième centre d'hébergement

Le nombre des « réfugiés » s'accroît de manière exponentielle. Un second centre d'hébergement d'urgence est ouvert au groupe scolaire René Cassin. Le Maire, les élus et les agents de la Ville accueillent, renseignent et fournissent couchages, boissons, nourriture jusqu'au petit matin.

Tout a été fait au mieux pour ne laisser personne passer la nuit dehors.

Le jeudi 1^{er} mars, à l'aube, la situation est toujours compliquée. De nombreux véhicules bloquent les axes de circulation et les déplacements sont rendus difficiles par une neige qui, en se transformant, fait patiner les roues.



Déneigement des trottoirs

Le 23 mars 2011, l'arrêté n°05/2011POL-T a été pris par la municipalité pour préserver la salubrité et l'hygiène publique. Il complète dans ses dispositions

le règlement sanitaire départemental. L'arrêté stipule que le nettoyage des trottoirs et plus généralement de l'espace situé à 1 mètre du mur de façade d'une construction doit être maintenu « dans un parfait état de propreté ».

L'article 8 du même arrêté précise spécifiquement que le déneigement est de la responsabilité des propriétaires, locataires ou concierges d'immeubles, et ce afin de sécuriser la circulation des piétons.



Au niveau communication, un plan des points de blocage en temps réel est mis en ligne afin de mieux anticiper les déplacements.

Un tractopelle des services techniques de la Ville sillonne les rues et aide à désengager plusieurs véhicules bloqués. Les patrouilles de police et de gendarmerie tentent de désengorger les routes stratégiques.

Malgré tous ces efforts, plusieurs dizaines de rescapés doivent encore passer une seconde nuit dans les centres d'hébergement.

Des élus se relayent afin d'apporter réconfort et soutien dans une ambiance relativement détendue au vu des circonstances. Un cours de yoga sera même organisé !

Vendredi 2 mars, l'ensemble des structures municipales d'enfance reste fermé mais la situation s'améliore grandement d'heure en heure. Les derniers naufragés sont ramenés à leurs véhicules dans la matinée. La Ville retrouve un visage plus habituel dans le courant de l'après-midi avec l'intervention des dépanneurs pour les poids lourds notamment.

Au total, plus de quarante agents de la Ville ont été mobilisés pendant toute la durée de cet épisode neigeux exceptionnel.

TÉMOIGNAGES

« Un grand merci aux policiers qui sont venus nous chercher quelques minutes après notre appel de détresse malgré le travail interminable qui les attendait et les difficultés rencontrées sur la route.

Un accueil chaleureux à la salle des Granges où nous avons dormi le 2^{ème} soir (repas chaud, lit, médicaments, lait pour les bébés...).

Un travail remarquable des employés de la Mairie, élus, policiers, gendarmes et les autres qui ont participé. Ils méritent d'être félicités et récompensés. Ils ont fait preuve d'un réel professionnalisme mais surtout d'une grande générosité, humanité et d'un profond altruisme que je n'ai jamais vu ailleurs.

Un grand merci à vous. »

Chloé M. de Lorraine

« Un grand merci aux employés et élus de la mairie, gendarmes qui nous ont très bien accueillis mercredi soir. Bravo pour votre solidarité et votre gentillesse. »

Famille O. des Pyrénées Orientales

« Rescapée de la route en ces 2 jours de neige, nous avons eu un accueil formidable. Une équipe de la mairie se relayant nuit et jour, une salle chauffée, des matelas, des repas chauds sans oublier le travail de la police, des pompiers et ambulanciers. Un accueil formidable et une écoute au cas par cas pour chaque besoin. »

Cécile S.

« J'aimerais adresser un grand merci à Madame le Maire et toute son équipe (en n'oubliant personne) qui nous ont accueillis avec beaucoup de gentillesse et de réconfort, logés, nourris. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts jour et nuit pour nous rendre cet épisode le moins pénible possible. »

Nicolas C.

« Merci aux personnels de la mairie et aux élus locaux de nous avoir accueillis dans ces conditions météorologiques si dures. Vous êtes des gens formidables et remplis de bonnes attentions. »

Les ambulanciers de Fréjus

« Bravo pour la communication en cette journée difficile pour tout le monde. Vos informations régulières et vos réponses relativement rapides aux questions. »

Sonia S.

PUB

+ *Tout sur la ville* +

Réunion publique d'information

QUELLE VILLE POUR 2020 ?

Mardi 29 mai / 18h30 /
salle des Granges

Pour s'informer et échanger
avec vos élus : déplacements,
cadre de vie, finances, sécurité,
urbanisme, projets en cours
et à venir...

ÉCOLES

Semaine de quatre jours

À la rentrée de septembre 2018, les écoliers des groupes scolaires publics de la ville n'auront plus classe le mercredi. L'occasion de repenser l'organisation des temps scolaires et périscolaires pour préserver l'intérêt de l'enfant et tenir compte des contraintes de chacun.

Le résultat de la consultation des parents d'élèves et des enseignants en 2017 était sans ambiguïté : 73% en faveur d'une nouvelle organisation de la semaine sur quatre jours.

De la concertation

Depuis, trois réunions de concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, associations comprises, ont permis de dégager de manière consensuelle l'organisation des temps quotidiens.

Si tous les participants se sont accordés sur le fait de placer l'intérêt de l'enfant au centre, les contraintes de chacun ont également été prises en compte.

Mêmes horaires pour toutes les écoles

Les horaires seront les mêmes pour l'ensemble des groupes scolaires de la ville avec un début du temps scolaire à 8h30 pour toutes les classes. L'amplitude horaire d'accueil restera ainsi inchangée : de 7h30 à 18h30. Un enfant peut alors vivre 11 heures de

collectivité, un chiffre énorme !

La majorité des enfants ne vivent pas une telle amplitude, mais beaucoup passent tout de même entre 8 et 10 heures à l'école. Cette réalité est à prendre particulièrement en compte pour construire les journées des plus jeunes.

Pause méridienne de deux heures

Pour définir la durée de la matinée, il était essentiel de trouver un consensus sur la longueur de la pause méridienne. Le principe de base est que cette pause ne peut se résumer à la simple prise d'un repas mais constitue aussi un temps de détente et un temps éducatif. La durée de deux heures a donc été favorisée. Cela permettra de généraliser un double service dans tous les groupes scolaires. Cette mesure était nécessaire car avec l'augmentation de la population scolaire, les réfectoires arrivent à saturation. Il est en effet largement préférable pour les enfants de manger dans le calme que dans un local surchargé et bruyant.

Temps scolaire

Selon de nombreuses études, les apprentissages sont plus favorables le matin avec un temps de vigilance accru pour les enfants. Pour les élèves d'élémentaire, la matinée durera 3h15 pour se terminer à 11h45. Pour ceux de l'école maternelle, elle reste d'une durée de trois heures afin de ne pas différer trop loin le deuxième service de repas.

Un fruit pour la récré

La fin de la classe est fixée à 16h30. Il n'est donc plus envisagé de distribuer un goûter aux enfants à cette heure-là. Cependant la Ville souhaite maintenir la dynamique du Programme national nutrition santé dont elle est ville active. La municipalité propose d'assumer l'intendance et le financement du dispositif européen « un fruit pour la récré » ainsi que la préparation des fruits. Les enseignants assureront la distribution des fruits et l'instauration d'un projet spécifique afin de valider les exigences du dispositif.

Souplesse le soir

Entre la fin des classes et le début des activités ou études, les enfants ont besoin d'une pause. Vingt minutes leur permettront de souffler. Pour les études, un constat a été fait sur le temps trop important pour les élèves de CP et CE1. Encadrées désormais par des animateurs qualifiés, elles seront modulées avec souplesse sans durée prédéfinie. Dès que les devoirs seront terminés, l'enfant sera libre d'aller jouer ou de rentrer avec ses parents. Pour les autres niveaux, le temps d'études sera réduit à 45 minutes.





LE MOT DE L'ÉLUE

Corine Masanet

Maire adjointe en charge de l'Éducation



Après le choix exprimé par les principaux intéressés, nous tenions à des échanges forts et

constructifs avec l'ensemble de la communauté éducative.

Dans notre ville, plus de 90% des enfants fréquentent régulièrement les temps périscolaires. Il était donc incontournable d'harmoniser au mieux le déroulé d'une journée d'écolier, en prenant en compte l'alternance entre temps d'apprentissage et temps non contraints tout en respectant les obligations de ces différents moments.

Pour le périscolaire, la municipalité a pensé au bien être des jeunes Védasiens en s'appuyant sur l'expérience de 2013 et en approfondissant la réflexion menée à l'époque.

Ainsi, les temps périscolaires du soir ont gardé les mêmes ambitions avec la possibilité pour les enfants de décompresser ou de s'activer en fin de journée.

Dans la même logique, l'ouverture aux associations est maintenue, permettant ainsi une plus grande diversité dans les loisirs proposés.

Enfin, toujours dans le souci du bien être de l'enfant, les enfants de maternelle déjeuneront en petits groupes, ce qui permettra de meilleures conditions, ainsi qu'une plus grande latitude pour acquérir, au quotidien, les gestes d'autonomie durant le repas.

PUB

« Saviez-vous que « trottoir » vient du francique « treten », la langue parlée par les Francs et que cela signifiait marcher ? La langue française est ainsi bien faite : un trottoir est destiné aux piétons. Pas aux voitures, ni aux vélos. **Se garer sur un trottoir, c'est 135€ d'amende.** C'est le prix pour le manque de civisme.

Didier Merlin

1^{er} adjoint au Maire

L'INFO

réfection RD613

Montpellier Méditerranée Métropole a procédé à la réfection complète de la couche de roulement de la RD613 la dernière quinzaine d'avril. Un travail effectué la nuit pour éviter des nuisances sur la circulation.



Grangette

La Ville vient de procéder à la réfection complète de la Grangette, cette salle située derrière le théâtre du Chai du Terral. Cet aménagement, effectué entièrement par les agents de la Ville, servira de lieu de pratique aux associations.

VOIRIE

La rue des Jasses est ouverte



Ouverte de nouveau à la circulation depuis la mi-mars, la rue des Jasses a aussi été sécurisée sur une grande partie pour la circulation des piétons et des cycles. La continuité du trottoir ne sera cependant pas achevée avant la fin des travaux de la clinique. La Ville conseille aux piétons désirant emprunter le tram de prendre le chemin de La Roque qui est complètement sûr !



CHIENS

Plus propre ma ville ! Un canisite pour les déjections canines a été installé au Puits de Gaud. Un autre sera construit sur l'avenue Clemenceau.

De plus, la Ville et la Métropole planteront une vingtaine de mâts de distribution de sacs pour déjections canines sur le territoire.

Merci aux propriétaires de chiens de les utiliser !

Séjours été

Les séjours de l'été arrivent à grands pas. Ils se tiendront à **Villefort** en Lozère : pour les 8-13 ans du 13 au 18 juillet, pour les 6-10 ans. Pensez à réserver rapidement auprès du Centre de loisirs.

Déchets

Les mois de mai et juin comptent plusieurs jours fériés. La Métropole de Montpellier -compétente en termes de déchets- a prévu des reports de collecte. Pour savoir quand sortir votre poubelle, **connectez-vous sur montpellier3m.fr/collecte**

Conseils

Les prochains Conseils municipaux se tiendront le jeudi 24 mai et le jeudi 28 juin à 18h30. L'ensemble des documents relatifs à cette session sera consultable sur le site internet de la ville une semaine avant.

La séance se tient à la mairie et est ouverte au public.

Vidéoprotection

30 caméras supplémentaires

Depuis 2013, la ville est équipée d'un dispositif de vidéoprotection de quatorze caméras. L'extension de ce réseau se fera dans les prochains mois avec la mise en place de trente caméras supplémentaires qui permettront une meilleure couverture du territoire.

Interview

Pour évoquer ce plan d'extension de la vidéoprotection, quoi de mieux que de donner la parole à ceux qui s'en servent au quotidien ?

Sonia Levinet est chef de la Police municipale de Saint Jean de Védas, le Lieutenant Julien Delobel est le chef de la brigade de gendarmerie.

Quel bilan tirez-vous d'un peu moins de cinq ans de vidéoprotection ?



Lt Julien Delobel : Les caméras ont montré un apport indéniable en matière d'enquête : 48% des résolutions

d'affaires sur les atteintes aux biens, que ce soit les cambriolages, les vols de véhicules ou encore les vols à la personne, ont été réalisées grâce à l'apport de la vidéoprotection sur le territoire couvert par la brigade.



Sonia Levinet : Mais il ne faut pas croire que la vidéoprotection n'agit qu'a posteriori. L'aspect dissuasif existe aussi. Les chiffres de

la délinquance sont différents entre des villes de même taille en fonction de la présence ou

non de caméras. C'est aussi un outil de régulation routière ou de surveillance en temps réel lors de manifestations importantes comme Festin de Pierres par exemple ou sur des épisodes d'intempéries exceptionnels.

Pourquoi ce nouveau dispositif ?

SL : Nous avons maintenant cinq ans de recul sur l'utilisation et les implantations des quatorze premières caméras. Nous savions dès 2013 que la quantité de caméras installées n'était

pas suffisante pour couvrir tous les besoins et qu'il faudrait un plan d'extension dans les années futures. Notamment aussi car la ville se développe, s'étend, les flux de circulation sont plus importants, la technologie évolue avec l'arrivée de la fibre...

Il était primordial que le dispositif accompagne ces changements.

Lt JD : Le premier ensemble de caméras était loin de couvrir l'ensemble des zones d'intérêts. Des secteurs de commerces comme

la zone de la Peyrière ou les parcs d'activités comme la Lauze avec des centaines d'entreprises installées n'étaient pas sécurisés par le précédent dispositif. Avec trente caméras supplémentaires, ce sera désormais le cas.

SL : Il en est de même pour les établissements scolaires qui subissent régulièrement des dégradations.

« La caméra ne provoque pas la faute : elle ne fait que mettre en lumière le délit. »
Lieutenant Delobel

Comment fonctionne la coopération entre police municipale et gendarmerie ?

SL : Concrètement, c'est simple. Ce sont les agents de la police municipale qui sont habilités pour visionner les images.

Lt JD : Quand la gendarmerie a besoin d'images dans le cadre d'une enquête, elle adresse une réquisition formelle. Cette procédure est très codifiée et obligatoire sous peine de voir l'ensemble de l'enquête s'écrouler pour vice de forme.



C'est le nombre de caméras qui seront en place sur le territoire de Saint Jean de Védas. Équipées pour filmer de jour comme de nuit, elles fonctionneront 24 heures sur 24.

« Caméras et présence physique travaillent ensemble pour la sécurité »

LA PAROLE À

Didier Merlin

1^{er} adjoint en charge de la sécurité

Des caméras et des agents



La sécurité des Védasiens est primordiale.

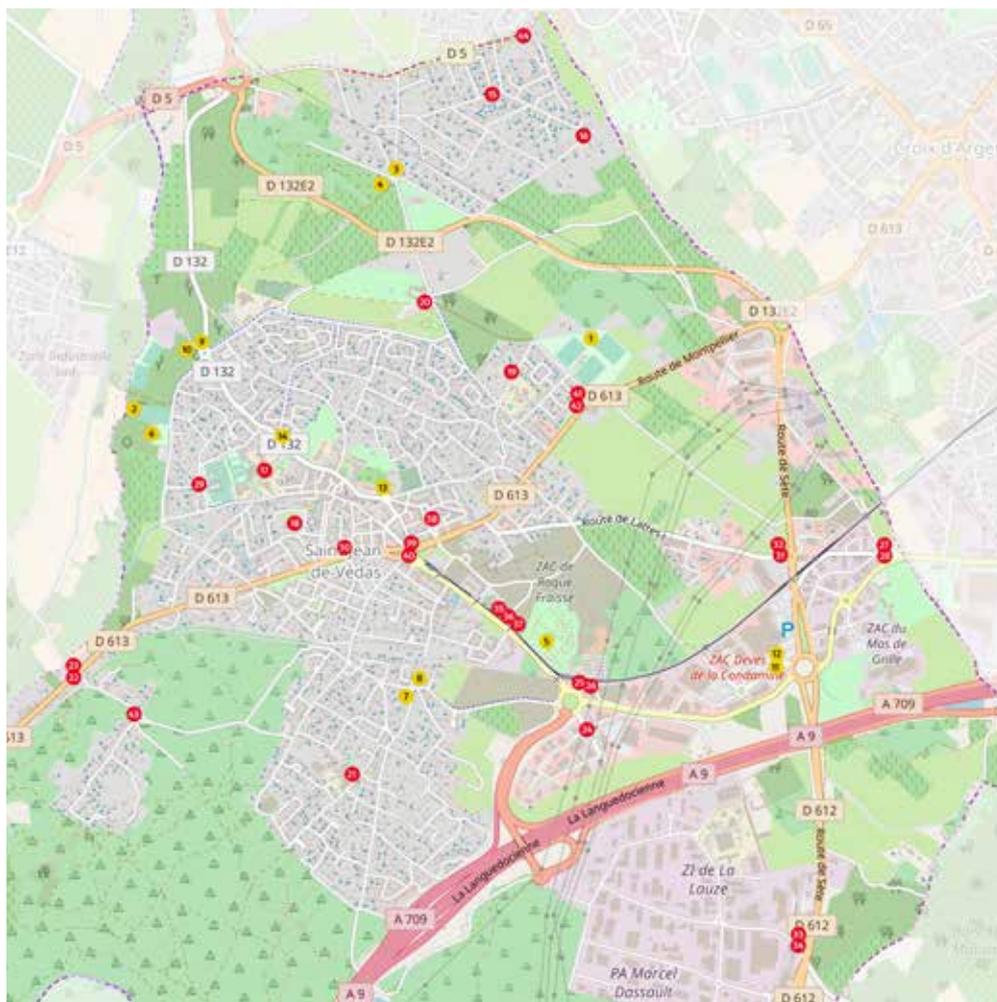
Chaque année, nous renforçons

les moyens alloués à notre Police municipale afin qu'elle soit plus efficace. D'un montant de 320 K€, le plan d'extension de la vidéoprotection répond à cette volonté permanente.

Il constitue la deuxième phase d'une démarche entreprise en 2013. Programmée en 2017, sa réalisation a été repoussée pour bénéficier de la pose de la fibre spécifique à Montpellier Méditerranée Métropole.

Les caméras constituent un outil complémentaire qui a d'ores et déjà prouvé son efficacité en matière de résolution d'enquête. Bien entendu, elles ne remplaceront jamais un policier.

C'est pour cette raison que nous avons procédé au recrutement de deux agents de surveillance de la voie publique en mars et en avril.



Centre de supervision urbaine

Sécurisé avec une porte blindée et une ouverture par code électronique, le CSU est le lieu de réception, de visionnage et de stockage des images de toutes les caméras. Conformément à la loi, les images sont stockées pendant quinze jours avant d'être automatiquement détruites.

Autorisation obligatoire

La commune seule ne peut décider d'implanter des caméras de vidéoprotection. Il faut réaliser un diagnostic local de sécurité en partenariat avec la gendarmerie nationale. Le dossier a ensuite été présenté en Préfecture, seule habilitée à délivrer l'autorisation.

Calendrier prévisionnel

Avril 2018

Attribution des marchés de travaux

Mai à août 2018

réalisation des travaux

PUB

SÉCURITÉ

3 ASVP dans la ville



Depuis le début de l'année deux nouveaux agents de surveillance de la voie publique sont venus renforcer les effectifs de la police municipale.

À pied, en VTT ou en voiture, ces agents assermentés sont présents sur le territoire communal : surveillance des entrées et sorties des groupes scolaires au niveau du stationnement, accueil du public au poste de police, enregistrement des objets trouvés, gestion des marchés du jeudi et du samedi sans compter l'attention portée à la salubrité des rues et des espaces publics. Un travail qui demande un bon contact avec la population, que ce soit pour la médiation avec les jeunes ou l'encadrement des enfants lors des séances sur pistes de prévention routière.

« *Patience et pédagogie sont les maîtres mots du métier* », confie Lisana Derognard, une des deux nouvelles recrues.

Une présence accrue importante à l'heure où la population védasienne dépasse les 10000 habitants !

SCOLAIRE

Toujours plus de prévention

La Police municipale mène des actions de prévention dans tous les groupes scolaires de la ville. Du CP au CM2, l'ensemble des élèves est sensibilisé à la sécurité routière et aux dangers d'internet.

Grâce à des supports adaptés, les enseignants et les policiers municipaux dispensent une formation sur le code de la route, les comportements responsables et ceux à éviter ou encore les réglages et équipements d'un vélo.

Les élèves passent ensuite un examen théorique allié à des séances pratiques sur la piste de maniabilité à l'espace de la Parre.

CONCOURS DE DESSIN

Pour concrétiser cet enseignement, un concours dessin sur « les dangers à la sortie de l'école » a été organisé. Plus de 70 élèves des écoles de la ville ont participé.

C'est **Alana Vannier, élève de CE2 à Louise Michel, qui a gagné** avec un dessin sur les risques du téléphone portable au volant.

Côté numérique, la formation des jeunes s'appuie sur des cas concrets. En lien avec les enseignants de CM2, la gendarmerie et la Police municipale organisent des séances qui débouchent sur la remise d'un permis Internet.

Cette prévention donne des résultats très significatifs à l'heure

Chasse au tigre



Comme chaque année, la plus grande vigilance est demandée pour éviter la prolifération du moustique tigre.

Possibles vecteurs de maladies graves comme la dengue ou le chikungunya, les *Aedes albopictus* -leur nom scientifique- peuvent être combattus grâce à la vigilance de chacun.

Évitez toutes eaux stagnantes dans vos jardins, matériels de jardinage, évacuations d'eaux, déchets, piscines et bassins, soucoupes de pots de fleurs, seaux, arrosoirs...

Il suffit d'une toute petite réserve d'eau stagnante pour que le moustique tigre pondre ses larves.

L'implication de chacun est essentielle pour éviter les nuisances de tous.



où la vie virtuelle, notamment via les réseaux sociaux, prend une ampleur grandissante chez les jeunes.

Un grand merci aux partenaires tout au long de cette année : la MAIF, Montpellier Méditerranée Métropole, Hérault sport, la Région Occitanie, la Médiathèque Jules Verne pour le concours de dessin et la Gendarmerie nationale pour les permis internet.

PUB

« Cette année, nous avons le plaisir de proposer la destination de Collioure pour le traditionnel voyage des aînés. Trois dates en juin sont nécessaires pour permettre à tous les seniors enthousiastes de visiter ce bel endroit. Une action récurrente car nous sommes attachés à la création de liens conviviaux pour les seniors.

Arlette Vessiot
Maire adjoint à la solidarité

ACTION CULTURELLE

Ça danse à Sudalia



LIRE EN COULEURS

Très utilisée depuis son installation, la boîte à livres posée à la Maison des associations a pris des couleurs... Plus de 20 heures de travail pour cette réalisation technique de grande qualité. Un grand bravo aux stagiaires de l'école municipale d'arts plastiques et à sa directrice Colette Soulié !



100 ans !



Valentine Gomez est la doyenne de Saint Jean de Védas. Elle a fêté son centième anniversaire le 2 mars dernier à Sudalia avec Isabelle Guiraud, Maire et Arlette Vessiot, Maire adjoint en charge de la solidarité.

Formation mobilier en palettes



Le 10 avril, dans le cadre du projet écométropole et en partenariat avec l'Écolothèque, la Ville a organisé une **formation pratique sur le thème du mobilier de jardin en palettes.**

Toute la matinée, une dizaine d'acteurs du milieu périscolaire de différentes communes de la métropole a pu être formée à la fabrication de meubles à partir de palettes et de bois de récupération. Le but est de pouvoir ensuite mettre en place cette démarche avec les enfants.

Un moyen ludique de sensibiliser les plus jeunes à l'écologie !

PUB

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
14 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

IL EST
TEMPS
DE
PRENDRE
DES
COURS



AVEC LE SOUTIEN DE



RENSEIGNEMENTS
Domaine du Terral
04 67 85 65 50

+ *Tout l'monde sort* +

Juin au Terral

Un mois aux couleurs de vos associations

Un mois entier dédié aux associations de la ville qui met à disposition le domaine du Terral et ses équipes. Danse, chant, théâtre, concerts, expositions, autant de bonnes raisons de venir à la rencontre de tous ces adhérents qui montent sur scène présenter le travail de l'année écoulée.



2 juin /
Harmony
Côté « Off »

20h30 /
10€ (7€ réduit)

Acteurs, auteurs, habilleuses, techniciens, metteurs en scènes, directeurs de salle, famille des artistes... autant de personnes qui gravitent autour du monde du spectacle.

Qui sont-ils côté "Off", hors le temps de la scène et des projecteurs ? Au travers de comédies très actuelles, d'un humour souvent décapant voire grinçant, Sacha Guitry, Victor Haïm ou Jean-Michel Ribes y dévoilent leurs rêves, leurs doutes, leurs rapports, leurs révoltes. Une plongée en coulisse, derrière les rideaux, à la fois émouvante et "terriblement" drôle.

13 juin / Mudra Danse

20h / 10€ (8€ réduit, gratuit pour les moins de 12 ans)

Un spectacle aux accents de comédie musicale, visuel, pluri-artistique et multiethnique qui décrit le voyage initiatique d'une femme indienne à travers le monde.

Cette bohémienne accède à sa liberté en allant sur le chemin des rencontres et celui de l'amour...

Buffet indien par Royal Tandoori à partir de 19h.

Tout public (adapté au public sourd), à partir de 5 ans
Réservation par mail à event.mudradanse@gmail.com.

8 juin / Gospel Giving Singers

20h30 / 10€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

La Chorale Gospel Giving Singers propose un répertoire allant du pur gospel au jazz et à la soul. Petits et grands auront de quoi être surpris en redécouvrant des morceaux cultes arrangés à la sauce Gospel par Marc Gilet, musicien et Chef de chœur professionnel ! Et retrouvez en première partie les Védas Gospel Kids...

Tout public.



16 juin /
Centre Rock
Compagnie

20h / Adultes 12€, enfant de plus de 11 ans 8€ et moins de 11 ans gratuit mais ticket obligatoire

Spectacle de danses de couples, de jeunes enfants et de seniors. Joie et bonne humeur autour de danses telles que le rock, la bachata, le swing, la salsa et bien d'autres...

La soirée se poursuivra au sein de l'école Fred'danses pour discuter, échanger et danser bien évidemment !

Buvette/Food truck sur place
Renseignements : crcorganisations@sfr.fr
ou au 06 09 54 75 52

+ Tout l'monde sort +

LE MOT DE L'ÉLUE



Isabelle Guiraud
Maire

En mettant à la disposition des associations védaziennes les moyens techniques du théâtre, ses professionnels du son et de la lumière, la Ville offre à tous les artistes amateurs de vivre un moment inoubliable dans des conditions exceptionnelles. Associations, écoles municipales de musique et d'arts plastiques, du théâtre à la danse en passant par les concerts,

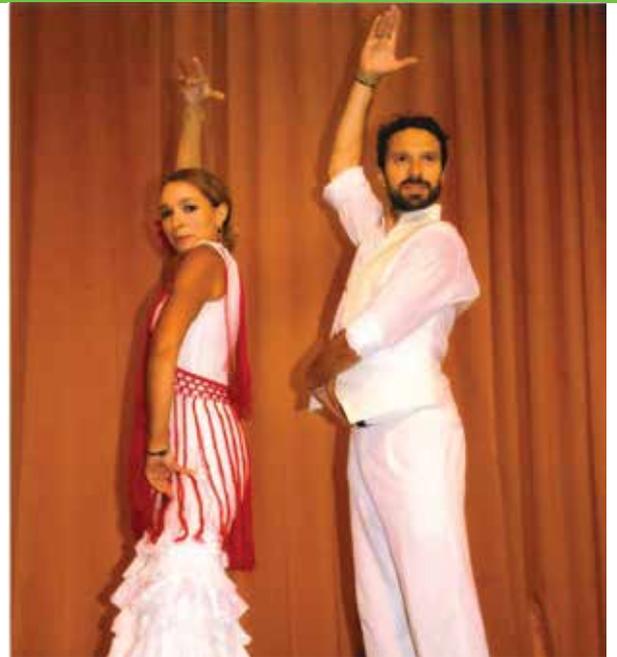
chacun pourra trouver quelque chose qui lui convient. Au-delà de venir en simple spectateur, vous pouvez bien sûr saisir toutes ces opportunités pour peut-être vous laisser happer par le désir artistique. Et qui sait, l'an prochain ce sera peut-être à votre tour de participer à une nouvelle édition de Juin au Terral !

23 juin / ASCL

14H30 & 17H30 / 6€

Avec V'Danse, l'ASCL se téléporte d'un point à l'autre de l'univers, par-delà les galaxies, à des millions d'années-lumière. De Copernic à Spoutnik, les spectateurs de cette folle histoire de l'espace vont embarquer dans un surprenant vaisseau spatial. Au-delà de notre système solaire, à la rencontre, peut-être, d'autres formes de vie...

Plus d'informations sur www.ascl34430.fr



27 juin / C²

19h30 / Entrée 3€ en prévente le lundi et jeudi de 17h15 à 20h au Terral (Salle Voltaire) et 5€ le soir même 18h45 (sous réserve de disponibilités)

Pour sa 16^{ème} année d'existence, l'association C2 vous propose un spectacle hip-hop encore plus varié et plein de surprises. Au

programme, une création de la compagnie C2, le gala des élèves et la présentation des nouveautés pour cette soirée inédite à ne pas manquer ! Boisson comprise à l'entracte.

Informations et réservations : 06 18 02 02 14 (éventuellement facebook : C2 hip-hop).

Tout public dès 4 ans

30 juin / Comité de jumelage

20h / 8€ - Gratuit pour les moins de 10 ans

De la Sevillane au Flamenco en passant par la Rumba, les élèves de l'école de danses espagnoles, emmenés par leur professeur, Esteban Gonzalez, feront vibrer les planches du théâtre du Domaine du Terral.

Durant les changements de tableau, Luc Panel, professeur de guitare, accompagné de ses élèves, fera partager des instants musicaux rares aux accents ibériques !

Spectacle à 21h, « bodega-tapas » dès 19h !
Tout public

Les expositions

GALERIE DU CHAI DU TERRAL

Cette année, quatre associations présentent également leur exposition dans la galerie du Chai du Terral.

Art Chai : du 4 au 10 juin

3^{ème} oeil & Libre Sculpture : du 11 au 17 juin

AIME : du 18 au 24 juin

Térébinthe : du 25 au 30 juin.

Le vernissage de chaque exposition aura lieu le premier jour à 19h.

PUB

ASCL

Championnes de danse



Un premier week-end de sélection régionale s'est déroulé les 24 & 25 mars 2018 pour l'école V'Danse de l'ASCL. Cette étape est un préambule à la finale de la confédération nationale de danse qui se tiendra à Lyon du 10 au 13 mai prochain. Et les résultats sont à la hauteur... Pas moins de sept premiers prix sur onze passages ! Un grand bravo à leur professeur Carole Escolar et à Lucie, Clara, Marie, Ines, Manon, Chloé, Louise, Laura, Carla, Nina, Jade, Liliane !

VACANCES DE PRINTEMPS

Offre de stages

Kerozen et gazoline

Cet été, faites faire du cirque à vos enfants ! Stages du 9 juillet au 31 août pour les 3-5 ans et les 6-10 ans.

Attention : les inscriptions pour l'année prochaine débutent le 11 juin à 9h.

kerozen.gazoline@yahoo.fr / 04 67 13 28 91

Vélo

Le Cyclotourisme Védasien (CTV) propose un stage à Péniscola, dans la province de Valence. Une semaine en pension complète dans un cadre magnifique (mais il faudra pédaler un peu aussi...). Encadrement par un moniteur diplômé et possibilité de groupes de niveaux.

Du 19 au 26 mai / 380 € tout compris / cyclotourisme-vedasien.fr



DEMAIN C'EST AUJOURD'HUI

Répare Café

Depuis un an, la municipalité met à disposition une salle de la Maison des associations pour abriter le Répare Café. Au fil des mois, c'est devenu un rendez vous attendu de la part des Védasiens pour éviter d'envoyer au rebut des objets auxquels ils tiennent et lutter contre l'obsolescence programmée. Tous les bricoleurs sont bénévoles. S'il faut acheter des pièces, c'est bien sûr à la charge du demandeur.

Prochaines sessions le 26 mai et le 30 juin / Maison des associations / Association Demain c'est aujourd'hui

En bref

Le Tao du Son

Yoga à tout va

L'association propose une initiation au yoga énergétique du son. Deux sessions les 18/19 mai et les 20/21 mai. Domaine du Terral 200€ par session.

centretetaoduson@gmail.com / 06 84 29 58 53

Club des aînés

40 ans déjà !

Créé en 1978, le club des aînés organise un beau et bon buffet campagnard pour fêter son anniversaire. C'est 25€ pour les non adhérents. Inscription obligatoire avant le 15 mai, au club, 38 rue du Pradet.

Judi 31 mai / Salle des Granges / à 12h

Obliques

Cap sur Fort Boyard

Plusieurs sorties au programme de l'association : 24 mai : musée de l'art brut à Montpellier

26 mai : Narbonne et Gruissan

Du 5 au 11 juin : Charente (La Rochelle, Saintes, l'île de Ré, Fort Boyard...)

28 juin : nouvelle Faculté de Médecine de Montpellier

Térébinthe

Exposition

Plus d'une centaine de tableaux réalisés durant l'année par les élèves seront exposés dans l'atelier et dans le jardin.

Samedi 16 juin / 23 rue du mas de magret / de 14h30 à 18h30

Comité de

Jumelage

Villes impériales

Le Comité de jumelage prépare un voyage à Vienne et Budapest du 3 au 9 octobre. 1330€ par personne (20€ de plus pour les non-adhérents).

04 67 47 25 02 ou marie.gomez3@gmail.com

VÉDAS ENDURANCE

Courez la Pistole

Connaissez-vous vraiment bien la garrigue védasienne ? Avec deux parcours magnifiques, la Pistole volante est un trail qui vous fera parcourir les plus beaux monotraces du coin. Un bel effort dans un environnement préservé qui sera récompensé par un buffet campagnard à l'arrivée !

13 mai / gratuit pour les enfants / 8€ (5km) / 12€ (14km) / certificat médical obligatoire vedasendurance.fr



©Rahi Rezvani

ÉCOLE ARTS PLASTIQUES

Fin d'année en beauté



©DR

Chaque année, les élèves de l'école municipale d'arts plastiques exposent leurs plus belles oeuvres. Colette Soulié, directrice et enseignante de l'école, aborde diverses thématiques tout au long de l'année en se servant de différents supports. L'occasion pour le public de découvrir la qualité du travail mené toute l'année.

DOMAINE DU TERRAL / DU 15 MAI AU 1^{ER} JUIN / Vernissage le mercredi 15 mai à 18h30

MARCHÉ

Biblio'Puces

C'est au début du mois de juin qu'aura lieu cette nouvelle édition du Biblio'Puces de la Médiathèque.

Le but : permettre la rencontre et l'échange de tout amateur littéraire à travers ce rendez-vous annuel. Mais comment cela se passe-t-il ? Dans le patio, vous pourrez récupérer tout au long de la journée des ouvrages que la médiathèque a enlevé de ses collections mais aussi faire des dons et troquer vos documents. Tout autour de la médiathèque, des stands entre particuliers où vous pourrez vendre ou bien acheter livres, CD, DVD... Pensez à réserver votre emplacement en appelant au 04 99 51 22 40.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / SAMEDI 2 JUIN / DE 10H À 18H / *Dans et autour de la médiathèque Jules Verne*

DANSE CONTEMPORAINE

Montpellier Danse à S^T Jean

Montpellier Danse invite les artistes de sa programmation à créer spécialement un spectacle pour les places des villes de Montpellier Méditerranée Métropole.

À l'occasion de cette 38^{ème} édition, Fabrice Ramalingom retrouve la troupe des jeunes danseurs - interprètes de la formation professionnelle de danse contemporaine Coline.

On danse le plus souvent pour être ensemble !

Pour cette nouvelle pièce de groupe avec ses 13 jeunes danseurs plein d'ardeur à vivre et du désir de s'investir ensemble, le chorégraphe réaffirme sa confiance inébranlable dans le mouvement comme force d'émancipation et fait sortir la danse des studios et des plateaux de théâtre pour l'emmener dans les rues et sur les places des villes.

PARVIS DE LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / SAMEDI 30 JUIN / 11H / tout public / Gratuit

EXPOSITIONS

Plein les yeux

Green World

Un voyage au coeur du végétal par le photographe Nicolas Baillot. Des nuances de vert dans l'infiniment petit des mousses et des plantes.

Dessinatrice de concert

Sur le vif, dans le noir, bousculée par le public, sans quasiment de retouches après, Sandra Verrine dessine des concerts depuis 2012. Son projet Drawing Line a été exposé à de multiples reprises et donnera bientôt lieu à un livre.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / EXPOSITIONS DU 2 AU 31 MAI / Rencontre avec Sandra Verrine le 25 mai à 19h30



+ Tout l'monde sort +



© Akwaba

CONCERTS

Au son de la Peyrière

Venez participer à une grande après-midi ensoleillée et familiale dédiée aux musiques actuelles et aux groupes émergents du territoire.

Après deux éditions très remarquées dans le domaine du Terral, rendez-vous dans le parc de la Peyrière à Saint Jean de Védas.

Au programme : Late Notice (Hip Hop Jazz Soul), Baghz (Rap), Maudite Taraf (rock- psych-balkans), SoYouzz (Funk Groove), l'orchestre

de musiques actuelles de l'école de musique sans oublier des animations pour les enfants. Divers stands d'artisans seront à votre disposition ainsi qu'une buvette et un point restauration.

Un événement organisé en collaboration avec la SMAC Victoire 2 et l'association Mamasound.

PARC DE LA PEYRIÈRE /
10 JUIN DE 14H À 21H / C'EST GRAUIT !

MÉDIATHÈQUE

Fêtons ensemble l'été



© DK

Pour sa dernière soirée avant l'été, la médiathèque Jules Verne a préparé un cocktail des plus agréables. Dès 19h, c'est le côté livre de la structure qui s'exprimera. **Adhérents et agents se relaieront pour une lecture à haute voix d'extraits** de leurs coups de coeurs littéraires de l'été 2018. De quoi alimenter sa liste d'ouvrages à emporter pendant ses vacances ! A 19h30, **place à des jeux**, des surprises, des photos... et un apéritif pour un véritable moment convivial. La suite, ce sera à 20h30 avec un **voyage musical entre orient et occident**. «Rouh»

est un projet porté par le collectif Cooperzic.

Cinq musiciens qui allient la puissance mélodique des musiques européennes aux transes rythmiques orientales.

Une pleine fusion gnawa, berbère, celte...!

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / VENDREDI 29 JUIN / À PARTIR DE 19H / Gratuit

Mai

25.05.2018

Musique dans le patio

Un quartet de jazz dans le patio de la médiathèque, c'est cool ! Le Moonrise jazz quartet se nourrit de standards swing des années 30 en y ajoutant des sonorités pop et trip-hop.

Médiathèque Jules Verne / 20h30 / Gratuit

27.05.2018

Comédie du livre

Comme chaque année, le Domaine du Terral accueille une auteure invitée de la Comédie du livre. Ce sera Valérie Cibot.

Son dernier roman, *Bouche creusée*, s'ouvre sur une scène étrange : un homme est couché au sol et mange la terre. Ses voisins l'observent de leur fenêtre...

Ce premier roman, d'une rare maîtrise, a pour cadre une communauté villageoise que l'arrivée de deux étrangers vient perturber, et évoque la puissance néfaste des rumeurs et la mort lente qui frappe les campagnes, la culpabilité qui ronge celles et ceux qui tentent de la nier.

Domaine du Terral / à 11h

Juin

02.06.2018

Coloriage

La compagnie du geste mêle la danse contemporaine, les arts plastiques et les musiques du monde pour un spectacle tout en émotions...

Ce voyage kaléidoscopique plonge dans le monde de la couleur, de la danse et de la musique, à partager en famille avec ses tout-petits (pour les enfants à partir de 8 mois et jusqu'à 6 ans).

Attention les places sont limitées à 50 enfants. Ne tardez pas à vous inscrire...

30 minutes / Médiathèque Jules Verne / 10h / gratuit

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur www.chaiduterral.com

+ *Tout un week-end* +

C'est la fête !

Organisée par le Comité des festivités védasiennes, en partenariat avec la Ville de Saint Jean de Védas, le club taurin L'Encierro et la Boule védasienne.



Jeudi 21 juin

Au puits de Gaud

16h à 18h : retransmission de la Coupe du monde / **18h30 à 19h30** : Peña Lou Terral
19h30 à 20h45 : deux ensembles de musiques actuelles (dont l'école de musique de la Ville) proposeront un répertoire énergique dans l'essence du "Groove" / **21h30 à 1h** : Super Dj Mimi Puccino.

Vendredi 22 juin

Au puits de Gaud

18h30 : ouverture de la fête locale / **19h à 21h** : Brasucade offerte par la municipalité et réalisée par la boule Védasienne / **21h à 1h** : Bal avec K-Hello et Super DJ.

Samedi 23 juin

Au puits de Gaud

14h30 : inscription au concours de doublette montée / **15h** : début du concours organisé par l'association *La Boule védasienne* (5€ par équipe, réservé aux védasiens) / **19h à 20h** : apéro concert avec Octane / **21h à 1h** : Octane.

Aux arènes municipales

21h : toros-piscine avec veaux, vachettes et taureau. 3€ et gratuit moins de 10 ans / Buvette et panini au chocolat sur place.

Dimanche 24 juin

Aux arènes municipales

Organisée par le club taurin *L'encierro*, une journée champêtre ouverte à tous !
10h : accueil / **10h30** : ferrade en piste
11h : jeux taurins / **12h** : apéritif animé
14h : repas / **15h30** : jeux taurins

25€ (10€ par enfant et gratuit pour les moins de 5 ans) / Réservation avant le 10 juin à club-taurin-lencierro@hotmail.fr ou sur Facebook : club taurin l'encierro



Au puits de Gaud

17h à 18h15 : concert des Gospel Giving Singers / **19h** : brasucade offerte par le comité des festivités / **20h** : tirage de la tombola
21h30 : feu de la Saint Jean / **18h30 à 23h15** : Abraxas (musique traditionnelle et années 80) ... et bien d'autres surprises !

Fête foraine du jeudi 21 juin au dimanche 24 juin inclus

Avertissement : toute manifestation taurine comporte une part de risque. Pour votre sécurité, merci de rester derrière les barrières ou sur les gradins. En cas contraire, votre responsabilité est engagée. Les enfants, qui doivent être accompagnés, restent sous la responsabilité des parents

Bons plans

Scène ouverte à la Médiathèque

En solo ou en groupe, amenez vos instruments, votre talent et votre bonne humeur pour trente minutes de scène !
Un avant-goût de la fête de la musique. Renseignements et inscriptions à l'accueil de la médiathèque.

Médiathèque Jules Verne / mercredi 20 juin / de 14h à 19h

Centre Rock Compagnie

Danse avec une star

L'association Centre Rock Compagnie accueille **Christian Millette**, danseur et chorégraphe de l'émission *Danse avec les Stars*. Une rencontre thématique autour de la danse bien sûr mais aussi sur le harcèlement et l'intimidation.
29 juin / locaux de l'école / Infos à venir sur leur Facebook

Lekoli

Grande braderie

L'association humanitaire *Lekoli* organise sa grande braderie de printemps.
La totalité des bénéfices doit servir à la construction d'une école primaire au Mali.
11, 12 et 13 mai / salle des Granges / lekolimali11@hotmail.fr

Espoir pour un enfant

Solidarité sportive

L'association humanitaire *Espoir pour un enfant* recherche des bénévoles marcheurs pour déposer les flyers annonçant ses braderies dans les boîtes aux lettres.

Contactez Jocelyne Mezzana au 06 16 12 87 39 pour plus d'informations.

Vide-Greniers

Organisé par le Centre jeunesse, le vide-greniers se déroulera **dimanche 13 mai 2018 de 9h à 14h**, avenue de la Libération.

Une buvette / restauration sera proposée sur place par l'association juniors Flash jeun's.

Les inscriptions pour participer se font toujours auprès du Centre jeunesse (sur place uniquement) du 30 avril au 9 mai (jours fériés exclus).

Plus de renseignements au 04 99 52 78 75 ou par mail à jeunesse@saintjeandvedas.fr

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16
Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62

Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. J'ai lu dans *La Gazette de Montpellier* que vous étiez contre la création d'un échangeur à Fabrègues. Pourquoi ?
Mme Anne F., par mail



R. L'article de *La Gazette* était mal tourné car je me bats pour la création de cet échangeur depuis des

années !

Et le projet avance. Je rappelle que la Ville ne peut pas intervenir directement sur cette question, ce n'est pas dans son champ de compétence.

Je suis Maire depuis 2009 et depuis ce temps, je n'ai cessé de faire du lobbying auprès des institutions compétentes : le Conseil général puis départemental de l'Hérault, la communauté d'agglomération devenue la Métropole de Montpellier et enfin l'Etat.

J'avais déjà rencontré le Maire de Fabrègues, Jacques Martinier -c'est quand même sur sa commune !- à cet effet dès 2010.

Ce travail incessant auprès des institutions a permis de déboucher en avril 2016 sur le lancement d'une étude du Conseil départemental et de 3M sur les problématiques des RD612 et RD613. Et plus précisément sur cette question d'échangeur ! Cette étude a été présentée en Conseil municipal le 21 décembre 2017.

Début mars 2018, lors d'une réunion à ce sujet avec Philippe Saurel, un accord commun a été trouvé sur le scénario 1 de l'étude, à savoir la création d'un échangeur !

Un premier phasage des travaux nécessaires pour améliorer les déplacements sur l'ouest et donc sur Saint Jean de Védas a été présenté lors du Conseil municipal du 22 mars.

Une réunion a eu lieu début avril avec la Métropole, en présence du Vice-président aux mobilités et du cabinet d'études, pour définir un plan d'actions concret.

Je vous invite à venir à la réunion publique du 29 mai à la salle des Granges pour avoir plus de détails à ce sujet.

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

les titres sont de la rédaction et résument les propos



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / Mai-Juin 2018

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Commercialisation :** Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** le Magazine / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

UN RETOUR À 4 JOURS CONSENSUEL

Suite au décret permettant d'envisager un retour à la semaine scolaire de 4 jours, la municipalité a opté pour un processus de partage des décisions.

Ce sont d'abord les parents et les enseignants qui ont été consultés à l'automne. Dans les deux cas, la participation a été massive et le résultat clair : retour à 4 jours à 73% pour les parents et 90% pour les enseignants.

La municipalité en a pris acte et a ensuite entamé une définition des modalités de ce retour à 4 jours dans le cadre d'une concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les associations.

Au terme de trois réunions de travail qui se sont échelonnées de décembre à mars, tout les détails d'une journée-type ont été adoptés consensuellement (horaires, double service en cantine, études surveillées, garderie gratuite, un fruit pour la récré...).

Puis, les 6 conseils d'école ont tous validé cette organisation à l'unanimité.

Forts de cet accord général, nous avons donc saisi l'éducation nationale dans les délais impartis.

La méthodologie choisie pour ce retour à la semaine de 4 jours illustre la volonté de la municipalité, lorsque c'est possible, d'associer les acteurs aux prises de décisions.

Le consensus trouvé montre aussi qu'à Saint Jean de Védas chacun se parle, se respecte et sait prendre la responsabilité de faire avancer les choses.

Le retour à la semaine de 4 jours peut donc se finaliser sereinement ce printemps, pour une mise en place réussie en septembre !

OPPOSITION

Texte non parvenu

Philippe Carabasse

Texte non parvenu

Alain Delon

Texte non parvenu

Catherine Escrig

LES PLATANES AUX ROUDÈRES

La municipalité souhaite les abattre. Il y a des chances qu'ils le soient au vu de la décision du tribunal administratif. Remettons donc la rue à double sens. Plus d'infos francoisrio.fr

Véronique Fabry

DÉCHETS EN GARRIGUE

Le problème environnemental que nous subissons ne peut être réglé que par une action conjointe avec Métropole et État. Merci aux personnes qui se chargent de nettoyer. Plus d'infos francoisrio.fr

François Rio

Texte non parvenu

Marie-Line Salomon

Texte non parvenu

Philippe Vernay

PUB

PUB